

Département de la Corrèze

Commune de SAINT AUGUSTIN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023-59

Séance du 20 Février 2023

Date de convocation :
15 février 2023

Membres en exercice : 10
Présents : 9
Représentés : 0
Votants : 9
Exprimés : 9
Votes Pour : 9
Vote Contre : 0

Le 20 février 2023 à 19H00, le Conseil Municipal de Saint Augustin, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Marcel AUBOIROUX
Présents : Mrs Auboiroux, Broussolle, Leclerc, Bouillon, Martinie, Mmes Monédière, Bénesteau, Géraudie, Bourzeix.

Absent : Mr Maison

Lucile Benesteau a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Modification suite à erreur matériel-Achat de mobiliers pour le restaurant « Le Saint Augustin »

Le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité d'acquérir du nouveau matériel pour la cuisine du restaurant communal.

Pour les travaux d'achat de mobiliers pour le restaurant, après délibération, le Conseil Municipal décide du plan prévisionnel de financement suivant :

Dépenses		Recettes	
HT	6 900 €	TULLE AGGLO	2 070 € 30%
TTC	8 280 €		
		Total subvention	2 070 € 30%
		Commune HT	4 830 €
		Commune TTC	6 210 €

Date prévue des travaux : Dès que possible

Le Maire,
Marcel AUBOIROUX

